



CHRISTOPHER A. VALDIVIESO

FRENCH 480

*French-language Maghrebian Literature
with Dr. Nacer Khelouz*

Zone grise – Le choix d'un harki

La région nord-africaine dans laquelle se situe l'Algérie est connue sous le nom du Maghreb, littéralement «la terre du soleil couchant». Malgré la diversité ethnique et linguistique qui compose le pays, et qui subsiste jusqu'aujourd'hui, le Maghreb reste principalement une région musulmane et arabophone. De 1830 à 1962, l'Algérie a été un département français divisé en trois parties, ce qui la distinguait des «protectorats» français tels que le Maroc, le Madagascar, et l'Indochine française. Celle-ci a éprouvé sa propre guerre contre la France qui a mené à la chute de Diên Biên Phu et à la fin d'une suzeraineté française. Au sujet de Diên Biên Phu, Alistair Horne a écrit que «psychologiquement, il n'y avait jamais de défaite plus dévastatrice infligée à une armée régulière occidentale par un "mouvement de résistance" colonial ; elle devait avoir des contrecoups importants en Algérie» (Horne 2006, 68 ; traduction de l'auteur). Quand des soulèvements se sont apparus en Algérie à partir de 1954, on aurait dû prévoir un combat violent parce que l'Algérie a été, effectivement, le sol français.

En cherchant des explications concrètes en ce qui concerne les belligérants de la guerre d'Algérie, c'est-à-dire, le protagoniste et l'antagoniste, on rencontrera sans doute des difficultés. Pourquoi cela? Contrairement à l'image hollywoodienne de la morale qui inonde le globe, la réalité se conforme rarement, sinon jamais, aux chimères d'un souhait artistique. Elle est plus sale, plus rude, certainement pas noire ou blanche. Le plus souvent, la réalité nous offre un flou faillible amené par les conséquences de notre nature humaine tragique. Nos défauts, mais nos forces aussi, exigent un débrouillage. À tour de rôle,

on est tenté de catégoriser le Front de libération nationale (FLN) et son Armée (ALN), ou bien la France et ses troupes autochtones, dans un «groupe héroïque». Mais ce serait un portrait hâtif de notre part. Il suffit, pour s'en convaincre, de se souvenir du massacre du 5 juillet 1962 où jusqu'à 1.500 civils seraient morts. Ni la police algérienne, ni les troupes françaises ne se sont interposées pour empêcher la tuerie (Horne 2006, 533).

Dans la présente analyse, on examinera le cas unique du harki en abordant trois questions fondamentales : 1) Qui est le harki historique ? 2) Que lui est-il arrivé dans le cours des années qui ont succédé à l'indépendance ? Et 3) dans quelle conjoncture se trouve-t-il aujourd'hui des deux côtés de la Méditerranée ? À la lumière de ces enquêtes, on tentera de voir quelles en sont les implications qui peuvent s'avérer importantes de nos jours. Il est facile de tomber dans le piège de trop schématiser la question du collaborateur en comparant le système colonial en Afrique à d'autres guerres passées, d'autant plus que l'histoire du colonialisme américain au dix-huitième siècle ressemble peu à celle des pays européens du vingtième siècle. Mohamed Harbi, historien algérien et ancien membre du FLN, a dénoncé cette erreur de la manière suivante :

L'assimilation de cet engagement à la collaboration française avec l'Allemagne nazie fausse la démarche. Cent trente-deux années de colonisation ne peuvent être comparées en termes d'expérience historique à cinq années d'occupation allemande (Harbi 2012).

Donc, il faut délimiter la colonisation française de l'Algérie unique en son genre dans le cadre d'une histoire mondiale. Néanmoins, Harbi confirme l'idée que la guerre en Algérie, malgré l'idéalisation de quelques-uns, a entraîné dans «cette zone grise des accommodements quotidiens et des stratégies sociales où eurent à s'opposer la conscience nationale et les nécessités de la survie» (Harbi 2012).

Le harki historique

Pendant la guerre d'indépendance, les forces françaises en Algérie ont été renforcées par des supplétifs (troupes auxiliaires).

Beaucoup de ces troupes ont été les harkis, ou des «bandes entraînées d'algériens musulmans. Armés de fusils de chasse et utilisant des tactiques de guérilla pareilles à celles de l'ALN, les harkis, qui finalement comptés au nombre de 150.000 enrôlés, étaient un instrument idéal de la guerre contre-insurrectionnelle» (Globalsecurity.org). Sans une compréhension complète de l'historique coloniale en Algérie, qui remonte à 1830, il serait facile de qualifier ces hommes de traîtres, ou de lâches. Mais, selon Khadidja Baba-Ahmed, «Ce n'est pas aussi simple que cela.» Baba-Ahmed soutient son argument en faisant référence aux écrits de Harbi pour répondre à la question d'un Algérien qui s'est battu «aux côtés des forces françaises d'occupation»:

La réponse exige d'abord de revenir sur cette notion de choix. C'est justement ce que fait Mohamed Harbi en appelant à ne pas généraliser et en affirmant que ce choix «est loin de s'appliquer à la plupart» des harkis, même s'il s'agit bien d'un choix pour «un certain nombre d'aventuriers ou de notables» qui se sont consciemment et sciemment engagés du côté de la France. Pour l'ancien combattant et historien, «il est bien difficile de porter un jugement catégorique» sur les itinéraires des harkis (Baba-Ahmed 2008).

Baba-Ahmed continue son explication en rappelant le séjour en prison de Harbi après le coup d'État de '65:

Harbi apprend qu'une bonne partie d'entre eux étaient d'anciens maquisards faits prisonniers par l'armée d'occupation et qui ont été «retournés» par elle. D'autres ont cherché à sauver leur vie, suite aux crises de wilayas qui avaient éclaté alors, tous en tout cas, se sont retrouvés du côté français d'une manière «subie et non consentie». [...] Quant aux Algériens ou encore les Français anti-colonialistes qui assimilent les harkis aux collaborateurs, «ils ont tort» dit l'historien qui poursuit : «Ce type de vocabulaire n'est pas adapté et fait écran pour comprendre la réalité de ces phénomènes» (Baba-Ahmed 2008).

Voilà un tableau qui tout à fait juxtapose l'image d'un milicien français pendant le régime de Vichy, ayant fait le choix de son plein gré, aux harkis le plus souvent contraints de le faire. Mais, là-dessus, on risque aussi de commettre la même erreur: une généralisation sans faits, sans l'histoire personnelle de chaque individu en question. Donc, on est obligé de se mettre à la place de ces individus, comme l'a fait Harbi, menacés par des éléments sociopolitiques qui nous semblent incroyables aujourd'hui, mais qui jouaient un rôle fondamental dans les raisonnements humains de l'époque. Évidemment, ces sortes d'analyse ex post facto ont été peu considérées pendant le feu de l'action libératrice. En effet, le FLN a disséminé pas mal de propagande pendant la guerre pour recruter leurs frères au service de la France.

Une autre théorie importante de la collaboration algérienne que propose Harbi se fonde sur la «méconnaissance de la société rurale de l'Algérie». Selon lui:

Il y avait dans l'attitude de certains dirigeants de maquis une sorte d'erreur conceptuelle dans la mesure où ils partaient de l'idée que, dans l'ensemble du pays, l'opinion était totalement acquise aux idées nationalistes. Or, pour Harbi, dans certaines régions rurales, le «lignage» ou encore «la confrérie» étaient des identités plus présentes que l'identité nationale (Baba-Ahmed 2008).

Autrement dit, il est crucial de se rappeler la présence des vétérans de la guerre 39-45 qui ont déjà donné leur sang pour la France. Leur relation à «la mère patrie», quoique superficielle aux yeux des nationalistes, est restée plus forte à ce moment-là par rapport à celle d'une Algérie réfractaire. Pour ces «traîtres», il ne s'est agi que du devoir, rien de plus. Vincent Crapanzano, anthropologue culturel américain, souligne un motif plus simple:

Bien que certains des Harkis se soient mis du côté des Français en raison d'une croyance que l'Algérie irait mieux avec eux qu'indépendamment, ou bien parce qu'ils ont servi, eux et leurs pères, sous le drapeau français, la plupart d'entre eux, étant indigente et analphabète, l'a fait parce qu'il lui a fallu désespérément

d'argent, ce qui était disponible dans un pays déchiré de guerre (Crapanzano 2010, 59; traduction de l'auteur).

Le harki après l'indépendance

Avant de traiter des harkis qui sont restés en Algérie, il faut brièvement s'interroger sur ceux qui ont immigré. Que s'est-il passé pour ceux qui ont soutenu la cause coloniale et qui ont rejoint la France après la guerre? Par malheur, ils n'ont pas rencontré un accueil chaleureux. Malgré les efforts de blocage de quelques hauts fonctionnaires français, y compris le président de Gaulle, plus de 48.000 musulmans francisés sont parvenus à la Métropole entre juin-septembre 1962. « C'est vraisemblable que 60.000 de plus y sont parvenus avant 1967 » (Crapanzano 2010, 60). La majorité a été envoyée à des camps de travail pour gagner leur vie dans des conditions misérables, soumise à l'humiliation. C'était le cas pour quelque 14.000 familles dans soixante-quinze villages éparpillés à travers le Midi (Crapanzano 2010, 60). Jusqu'aujourd'hui, les harkis en France restent une «population à part. Quoiqu'ils possèdent les droits communs d'un citoyen français, ils se trouvent traités comme des demi-citoyens: soupçonnés, marginalisés, et soumis à un racisme souvent virulent» (Crapanzano 2010, 61).

Quant à ceux qui sont restés en Algérie indépendante, peut-être peut-on imaginer leurs difficultés. Selon un chiffre, environ 150.000 personnes «ont disparu aux mains du FLN» après la guerre (Webster 2003, 1298). On verra ci-dessous un approfondissement de cette assertion, mais Charles-Robert Ageron a écrit sobrement que «plusieurs milliers de supplétifs [ont été] massacrés par leurs compatriotes» (Ageron 1995, 20). Il sera avantageux de se souvenir d'un incident particulier pour mieux comprendre la rancune des nationalistes envers les harkis qui existait dans l'immédiat après-guerre. En fait, à l'époque, on envisageait «[qu'un] risque plus grave existerait à l'heure des règlements de comptes, celui d'un véritable génocide des supplétifs» (Ageron 2000, 4). Le 10 avril 1962, dans la wilaya 5 (division administrative), une circulaire est apparue avec la

déclaration que «le jugement final des traîtres se déroulera dans une Algérie indépendante devant Dieu et devant le peuple» (Ageron 2000, 6):

Fin juillet, le colonel Chaâbani, chef de la wilaya 6, précisa que les anciens harkis et autres supplétifs seraient condamnés à mort. Le colonel Zbiri, commandant la wilaya 1, annonça publiquement, le 10 août [que] «les anciens supplétifs et collaborateurs seront impitoyablement punis: on ne fait pas une révolution sans quelques égorgements». Certes, fin août, le colonel Mohand Ou el Hadj déclarait à Kerrata qu'il ne fallait pas massacrer des harkis aussi longtemps que l'armée française ne serait pas partie. Mais, à Lamoricière, tel officier de l'ALN expliquait : «Les Harkis étaient 200.000. Nous sommes 8 millions d'Algériens, nous pouvons nous permettre de les faire tous disparaître» (Ageron 2000, 6).

Malgré l'annonce gouvernementale d'un pardon de 130.000 harkis en Algérie au mois de juin 1963, le pays a continué à éprouver des représailles pas autorisées:

Le ministre de la Justice, Amar Bentoumi, renchérit le 19 juin en assurant qu'à chaque fois que d'anciens supplétifs avaient été abattus, les coupables avaient été déférés devant la justice. Il expliqua confidentiellement à un juge d'instruction de Batna, ce qu'avait été la politique du pays: L'Algérie aurait dû emprisonner et juger tous les «collaborateurs», mais elle en fut empêchée par ses engagements aux accords d'Evian. Elle dut donc fermer les yeux sur les réactions spontanées de vengeance de la population (Ageron 2000, 7).

Les accords d'Evian contiennent clairement ce texte : «Nul ne peut être inquiété, recherché, poursuivi, condamné, ni faire l'objet de décision pénale, de sanction disciplinaire ou de discrimination quelconque, en raison d'actes commis en relation avec les événements politiques survenus en Algérie avant le jour de la proclamation du cessez-le-feu» (Morelle 2004, 109). Cette situation grave a obligé le

gouvernement français d'accueillir plus de réfugiés. Alors, les relations franco-algériennes ont été destinées à continuer à l'avenir, bien après l'évacuation de l'armée française en 1962.

La conjoncture d'aujourd'hui

On ne voit un pas vers la réconciliation qu'à partir de 1994. Cette année-là, le président François Mitterrand et son gouvernement ont signé une loi qui assurerait de l'aide, des allocations et, ce qui est la moindre des choses, une «reconnaissance envers les rapatriés anciens membres des formations supplétives et assimilés ou victimes de la captivité en Algérie pour les sacrifices qu'ils ont consentis» (Legifrance.gouv.fr 2013). En avril 2012, peu avant l'élection présidentielle (ce qui n'était pas ignoré par des observateurs), le président-candidat français est allé à Perpignan faire une déclaration:

Nicolas Sarkozy a officiellement reconnu samedi la «responsabilité historique» de la France dans «l'abandon» des harkis, combattants musulmans au service de la France, après la fin de la guerre d'Algérie en 1962. «La France se devait protéger les harkis de l'histoire, elle ne l'a pas fait. La France porte cette responsabilité devant l'histoire. [...] La France doit, comme elle l'a toujours fait, regarder son Histoire en face et assumer les erreurs qu'elle a pu commettre. En l'occurrence, rien ne peut expliquer, rien ne peut excuser l'abandon de ceux qui avaient fait le choix de la France», a insisté le chef de l'Etat. (LEXPRESS.fr 2012)

En 2000, lors d'une visite officielle en France, le président algérien Abdelaziz Bouteflika a scandalisé le public en qualifiant les anciens harkis de «collabos». Cet acte démontre sensiblement qu'une réconciliation n'est pas encore à l'ordre du jour et que les anciennes blessures n'ont pas encore cicatrisé. Mais plus récemment, Bouteflika a émis la déclaration suivante à l'égard des familles harkis qui continuent à éprouver la discrimination provenant de l'époque de décolonisation, ce qui atteste d'un changement d'avis chez Bouteflika:

Nous avons commis des erreurs à l'encontre des familles et des proches des harkis et n'avons pas fait preuve de sagesse. Nous avons suscité en eux un sentiment de haine et de rancœur, portant ainsi un préjudice au pays. [...] Une grande partie de la crise qu'avait connue le pays était due à cette très grave erreur; et aujourd'hui nous faisons face à une problématique similaire (LDH Toulon 2005).

Reste à savoir si ces événements amèneront un changement durable dans la conscience franco-algérienne. Il est certainement attendu. En 1994, l'historien Daniel Lindenberg a exprimé bien l'héritage d'un mémoire algérien collectif des deux côtés de la Méditerranée en disant, «Plusieurs centaines de milliers d'Algériens ou de descendants d'Algériens [...] sont les porteurs d'une histoire, ou d'une absence d'histoire» (Lindenberg 1994, 93). À l'époque, Lindenberg était capable d'écrire les mots suivants sans crainte d'être contredit : «Or ces individus, dont beaucoup sont issus de mariages mixtes entre Français de souche et musulman(e)s, sont confrontés à la fois à des réactions de rejet de la part de beaucoup de Français et à la véritable confiscation de la mémoire algérienne par le pouvoir totalitaire du FLN» (Lindenberg 1994, 93). Tout compte fait, il semblerait qu'une lueur d'espoir existe, mais une telle réflexion doit être mesurée. D'une part, en Algérie, il apparaît que la blessure béante s'avère plus pénible à panser. D'autre part, il se peut que le groupe le plus affecté soit les harkis eux-mêmes, et les conséquences de leurs choix se perpétuent de génération en génération. Voici un extrait des Lettres à Jeanne de Messaoud Benyoucef:

Au bout de dix années de ce régime, le peuple du camp vit un juge qui arriva: il arriva pour voir si les harkis furent assez mûrs pour devenir français. Il les interrogea un par un en leur posant la même question : «Voulez-vous rester français, alors ?» Nos pères, comme ils furent nuls! Sinon, ils lui auraient répondu: «Mais, monsieur le juge, si vous nous demandez si nous voulons rester français, c'est dire que nous sommes déjà français? Eh bien, si nous sommes français, pourquoi nous ne traitez-

vous pas en tant que tels?» Mais, tout ce qu'ils pouvaient dire, c'était «Oui, monsieur le juge, nous voulons rester français» (Crapanzano 2010, 58).

Conclusion

Il va sans dire que la décolonisation de l'Afrique au vingtième siècle a créé des gagnants et des perdants, et plus globalement, cela se passe ainsi après n'importe quel conflit. Mais les particularités de la décolonisation algérienne, qui ont brouillé les lignes de démarcation de la conscience, méritent qu'on y prenne une particulière attention. Ce tremblement de terre, tout en provoquant une insurrection populaire, nous a montré la gamme dynamique du récit humain en temps de guerre. Du fait des atrocités commises des deux côtés, le récit devient complexe. Et finalement, cela décrit bien la nature de la guerre. À chercher un héros sans tache, on sera sans doute déçu. Alors, en examinant l'Algérie, nous devons abandonner les stéréotypes et les anciens reproches sous toutes leurs formes en faveur d'une impartialité patiente. Ensuite, on verra cette gamme telle qu'elle est. Elle nous oblige de faire face aux personnages, de mieux sonder leurs désirs, de freiner les opinions hâtives. Finalement, nous sommes obligés de nous regarder pour mieux comprendre nos passions les plus vives.

La guerre d'Algérie, c'est le désespoir, le compromis, la dégradation des esprits, mais aussi l'affranchissement d'un peuple colonisé, le sacrifice et l'empathie qu'a ressenti Mohamed Harbi en parlant avec d'anciens harkis. En temps de guerre, si les conditions s'y prêtent, nous sommes tous capables d'éprouver ces choses, du meilleur comme du pire. À reconnaître ce trait en nous, c'est rendre la justice sans outrance. Aujourd'hui, on se demande si le harki a vu cette justice.

Œuvres citées

- “Abandon des harkis: Sarkozy reconnaît la ‘responsabilité’ de la France.”
L'EXPRESS.fr. 14 Apr. 2012. Web. 27 Nov. 2013.
- Ageron, Charles-Robert. “Le ‘Drame des harkis’: Mémoire ou histoire?”
Vingtième Siècle. Revue d'histoire No. 68 (Oct. - Dec., 2000): 3-15. Print.
- Ageron, Charles-Robert. “Les supplétifs algériens dans l’armée française pendant la guerre d’Algérie.” *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* No. 48 (Oct. - Dec., 1995): 3-20. Print.
- “Algerian National Liberation (1954-1962).” Globalsecurity.org. n.d. Web. 31 Oct. 2013.
- Azni, Boussad. Rev. of *Harkis, crime d'Etat: Généalogie d'un abandon* by Robert M. Webster. *The French Review*, Vol. 76, No. 6, Special Issue on Martinique and Guadeloupe. May 2003: 1298-1299. Print.
- Baba-Ahmed, Khadidja. “Mohamed Harbi et Ali Haroun s’expriment sur la question.”
Algeria-Watch. 1 Mar. 2008. Web. 31 Oct. 2013.
- “Bouteflika : l’Algérie a été injuste avec les familles des harkis.” *LDH Toulon*. 10 Sep. 2005. Web. 31 Oct. 2013.
- Crapanzano, Vincent. “The Wound that Never Heals.” *Alif: Journal of Comparative Poetics* No. 30. Trauma and Memory (2010): 57-84. Print.
- Harbi, Mohamed. “Contribution de Mohammed Harbi au colloque d’El Watan des 5, 6 et 7 juillet 2012.” *El Watan*. 9 Jul. 2012. Web. 31 Oct. 2013.
- Horne, Alistair. *A Savage War of Peace: Algeria 1954-1962*. New York: New York Review of Books, 2006. Print.
- Lindenberg, Daniel. “Guerres de mémoire en France.” *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* No. 42 (Apr. - Jun., 1994): 77-95. Print.
- Loi n° 94-488 du 11 juin 1994 relative aux rapatriés anciens membres des formations supplétives et assimilés ou victimes de la captivité en Algérie.
NOR: PARX9400035L. Legifrance.gouv.fr. n.d. Web. 27 Nov. 2013.
- Morelle, Chantal. “Les pouvoirs publics français et le rapatriement des harkis en 1961-1962.” *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* No. 83 (Jul. - Sep., 2004): 109-119. Print.